

Réunion du Conseil d'Administration du 4 mai 2015

Lieu :

Maison des Associations, 05400 Veynes.

Présents :

Michel MASCARIN, Jean-Yves TOURTET, Laure PICARD du CHAMBON, Hans PENNINGA, Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Dominique CHOLET, Xavier NOPRE, Fabienne MOREL, Céline BLAIN

Absentes non excusées : Patricia SUBLARD Fabienne BERTRAND

La réunion débute à 18h30

1) Approbation du PV du 24 avril 2015 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Préparation du Bad'In Buëch

Devant le peu d'inscriptions reçues à ce jour sans doute du fait des vacances, il est décidé de repousser la date limite d'inscription d'une bonne semaine, soit au 15 mai, avec le tirage le 17 mai. Nous ferons une relance à tous les clubs du Sud vers le 10 mai.

[Jean-Yves remarque qu'à l'avenir il serait utile de mettre en place un comité d'organisation du Bad'In Buëch]

Super U : Michel se charge de faire une lettre de demande de cannettes, en échange d'une banderole Super U

Barbecue : après discussion sur les différentes possibilités, nous décidons finalement d'opter pour la formule de barbecue 'tiré du sac' (chacun apporte ce qu'il veut faire griller). Ceci devra être annoncé dans le courrier envoyé avec les convocations. Hervé Santana et Nicolas Rippert (pères de Kolyne et Dylan) se sont proposés pour tenir le barbecue. Dans la matinée du samedi 30 une annonce sera faite et les personnes qui souhaitent participer au barbecue mais n'ont rien apporté auront la possibilité de commander viande ou saucisses et nous irons faire les achats à Super U.

Nettoyage : le nettoyage de la salle est à organiser sérieusement avec Stéphane Santana pour que nous ne soyons pas confrontés au même problème que lors du GPD (où rien n'avait été fait).

OMS : faire les demandes de chaises/bancs/tables. Au gymnase nous avons 10 tables et 60 chaises.

OMS/Convention : Jean-Emmanuel doit demander la convention d'utilisation du gymnase à signer pour le tournoi entre la ville et le président du club.

Ordinateur : il faudrait s'en occuper rapidement pour l'avoir pour le tournoi avec le scanner. Céline connaît quelqu'un qui travaille à l'Espace Culturel de Leclerc et verra si nous pouvons obtenir un prix intéressant.

Larde Sports : il y aura bien un stand de cordage. Michel a demandé une lettre de confirmation pour garantir qu'ils ne nous fassent pas faux bond.

Frais d'engagement : 12€ pour 1 tableau, 16€ pour 2 tableaux. Discussion pour savoir si les Veynois doivent bénéficier ou non d'une réduction ou de la gratuité. Nous décidons finalement que les Veynois paient le même tarif que les autres joueurs mais qu'ils bénéficient de la buvette gratuite (sans carte). Pour Laurent les frais d'engagement seront pris en charge par le club car il est un entraîneur très présent. Ce traitement d'exception ne s'applique pas à Philippe.

Buvette : nous proposerons comme au GP une carte à 5€ d'une valeur de 6€. Les Veynois n'auront pas besoin de carte.

Percolateur : nous disposerons du grand percolateur de l'OMS.

Contrôle anti-dopage : c'est au Juge Arbitre d'en faire la demande à la Ligue mais ce n'est a priori pas prévu pour le Bad'In Buëch.

Affichage : Nous aurons des panneaux publicitaires récupérés auprès de Patrick (pharmacie), Dominique installera des béquilles et on pourra fixer le liège.

Tombola : Nous avons encore plusieurs carnets de tickets en réserve. Il nous reste 6 ou 7 lots (dont 2 raquettes Forza, du parfum, etc.) Le ticket est à 2€ et sera vendu lors de la compétition pendant les 2 jours (avec un seul tirage le dimanche) mais ceux qui le souhaitent peuvent en vendre à leurs proches/voisins. Nous devons trouver d'autres lots. Par Interclub il y aurait la possibilité d'acheter d'importants lots (T-shirts, gourdes ou autres) à très bas prix. Nous décidons d'allouer 100€ maxi à l'achat de lots. Dominique s'en charge car il connaît bien P. Robin.

SOC adjoints : il faut en permanence 2 SOC à la table de marque. Philippe et Laurent sont désignés SOC adjoints et Jean-Yves est le SOC principal. Si besoin est, il est possible de faire appel à Laure et Hans qui ont passé leur SOC en début d'année (la présence suffit).

Arbitrage : le règlement stipule que les joueurs peuvent demander la présence d'arbitres. Les membres du CA sont volontaires d'office pour cette tâche.

Invitations : Michel s'est occupé d'envoyer les invitations aux différentes personnalités.

Récompenses : le règlement stipule que nous offrons des bons d'achat Larde Sports et des coupes aux vainqueurs.

Il nous reste une dizaine de coupes.

Nous ne pouvons donc plus acheter autant de produits de Sophie et Daphné que pour le GP mais seulement un ou deux qui seront alors des lots pour la Tombola.

Se renseigner pour voir si Daphné et Sophie peuvent avoir un stand en étant sponsors du tournoi.

3) Point sur les Interclubs D2 et D3

L'organisation des Interclubs requiert de nombreuses relances auprès des capitaines ! De plus il faut souvent jongler avec les joueurs disponibles seulement en semaine et d'autres le week-end. S'est ajouté à cela le fait que les gymnases de Gap n'ont pas été accessibles pendant un mois, ce qui n'a pas facilité l'organisation des rencontres.

En début de saison il serait bon de fixer les objectifs et de préciser certains points pour éviter des irrégularités (notamment le fait de ne jouer que dans une seule division). Peut-être ne jouer que 5 matchs et non pas 8, ce qui demande moins de joueurs disponibles. Il est toutefois difficile d'organiser les Interclubs tôt car les classements changent en cours de saison.

Les 2 capitaines (Dominique et Jean-Emmanuel) feront un retour des Interclubs qui sera adressé au Codep.

4) Débat sur les idées émises par Xavier et Jean-Emmanuel

Xavier, au sujet de la communication : Xavier propose d'adresser régulièrement des informations par mail pour compléter le site qui n'est malheureusement pas assez consulté par les adhérents.

Le message peut ensuite être imprimé et affiché au gymnase.

Jean-Emmanuel, au sujet de Facebook : Jean-Emmanuel propose de réaliser une page Facebook pour toucher davantage de personnes qui ne sont pas forcément des adhérents et faire une passerelle vers le site.

Faire une page publique et pas un profil !

5) Questions diverses

Rencontres amicales : proposer de rencontrer des joueurs d'autres clubs, en dehors des Interclubs

Assemblée Générale : elle se tiendra au gymnase le vendredi 26 juin à 18h30

Tournoi de fin d'année : il aura lieu le dimanche 28 juin, a priori en même temps que le tournoi amical d'Embrun

TDJ : le dernier TDJ de la saison est à Veynes le 7 juin

Prochaine réunion : le mercredi 17 juin à la Maison des Associations à 18h30 (chacun pourrait apporter quelque chose)

La séance est levée à 21h05.

Le président de séance
Michel Mascarin



La secrétaire de séance
Laure Picard du Chambon

